

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD102

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« à tous les »,

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.